

SOINS MÉDICAUX

Êtes-vous en danger ? Avez-vous besoin de soins médicaux urgents ? Appelez les numéros d'urgence 101 ou 112.

Comment pouvez-vous obtenir des soins médicaux gratuits ?

- Demander un **certificat de protection temporaire** auprès de l'Office des étrangers, dans le [centre d'enregistrement](#)
- Inscrivez-vous auprès d'une **mutuelle**. [La liste des mutuelles se trouve ici](#).
- Si vous êtes inscrit à une mutuelle, vous pouvez consulter un médecin, un dentiste ou un autre soignant pour tous les soins médicaux.

Vous avez besoin de médicaments ?

- Communiquez toujours les **informations médicales** importantes au médecin. Dites quels médicaments vous prenez. Cela peut être important pour les soins que vous recevez. Le médecin traitera toujours ces informations de manière confidentielle.
- Si vous prenez des médicaments pendant longtemps, assurez-vous de consulter un médecin à temps pour renouveler votre prescription. N'attendez pas que vos médicaments soient épuisés. Si possible, emportez avec vous l'emballage de vos médicaments.
- Le médecin prescrira un médicament **équivalent**. Ce médicament peut avoir une forme et/ou une couleur différente.

Mauvais sommeil, inquiétude ou stress ?

Pour vous aider en cas de traumatisme, stress ou d'autres souffrances, vous pouvez bénéficier de conseils psychologiques. Discutez-en avec votre médecin généraliste ou demandez de l'aide par l'intermédiaire du **CPAS de la commune** où vous résidez.

Vous avez besoin de soins médicaux ou de médicaments le week-end ou pendant la nuit ?

Pour un **médecin généraliste** de garde :

- en Flandre : téléphonez au 1733 ou rendez-vous sur le site <http://www.mediwacht.be/mdwonline/publiek/wachtdiensten/Zoek.aspx>
- en Wallonie : téléphonez au 1733 ou rendez-vous sur le site <https://www.health.belgium.be/fr/sante/organisation-des-soins-de-sante/aide-medicale-urgente/services-de-garde>
- à Bruxelles : téléphonez au 02 513 02 02 ou rendez-vous sur le site www.sosmedecins.be

Pour un **dentiste** de garde :

- en Flandre : téléphonez au 0903 39969 ou rendez-vous sur le site www.tandarts.be/wachtdienst
- en Wallonie : rendez-vous sur le site <https://www.dentistedegarde.be/>
- à Bruxelles : téléphonez au (0)2 426 10 26

Pour un **pharmacien** de garde :

- en Flandre : téléphonez au 0903 99 000 ou rendez-vous sur le site <https://www.apotheekvanwacht.be/>
- en Wallonie : téléphonez au 0903 99 000 ou rendez-vous sur le site <https://www.pharmaciedegarde.be/pharmacies-de-garde/>
- à Bruxelles : téléphonez au 0903 99 000 ou rendez-vous sur le site [pharmacie.be](https://www.pharmacie.be/).

Vous avez une maladie chronique qui nécessite des soins spécialisés ?

Vous pouvez consulter un médecin généraliste, qui vous guidera vers les services adéquats si nécessaire.

Pour le traitement de la **tuberculose**, vous pouvez également contacter le FARES :

<https://tuberculose.vrgt.be/index.php/onze-dienstverlening/vind-een-centrum-je-buurt>

Pour le **traitement du VIH**, vous pouvez vous rendre dans un centre de référence :

<https://depistage.be/depistage/centre-de-reference-vih>

Pourriez-vous vous faire vacciner contre le COVID-19 ?

Oui, en vous rendant dans un centre de vaccination.

en Flandre : <https://www.laatjevaccineren.be/>

en Wallonie : <https://www.jemevaccine.be/>

à Bruxelles : <https://coronavirus.brussels/nl/vaccinatie-covid-menu/>

Toutes les informations concernant le COVID-19 se trouvent sur un site web: https://www.info-coronavirus.be.

Pourriez-vous vous faire vacciner contre d'autres maladies ?

Protégez-vous et vos enfants contre les maladies graves (poliomyélite, tétanos, rougeole) et faites-vous vacciner. Les principaux vaccins sont gratuits en Belgique.

Vous pourrez trouver les informations concernant les vaccinations obligatoires ou recommandées pour toute la famille sur le site <https://www.vaccination-info.be/>.